

**COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017**

L'an 2017, le 13 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 6 mars 2017, s'est légalement réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10 jusqu'à 19 h 30 ; 11 à partir de 19 h 30
Pouvoirs : 3 + 1 pouvoir de 19 h 00 à 19 h 30

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Stéphane MAROIS (arrivé à 19 h 30), Romuald GENTY, Christophe DESCHAMPS, Fabrice AUFFRET, Rémi JAVOY

Pouvoirs : Jérôme NALYWAJKO donne pouvoir à Martine BAUDOIN ; Stéphane MAROIS donne pouvoir à Danielle COROLEUR (de 19 h 00 à 19 h 30) ; Francis CROCHET donne pouvoir à Micheline LINGER ; Katia COURTOIS donne pouvoir à Christophe DESCHAMPS

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2017.

2017/07 – Avis sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

A 13 voix pour et 1 abstention (Fabrice Auffret), le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la mise en place d'un PLUI dès 2017 ; il décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes, et choisit de travailler sur la mise en œuvre d'une stratégie communautaire en matière d'aménagement et d'urbanisme, afin de tendre à terme vers la mise en place d'un PLUI.

2017/08 – Désignation des membres représentant la commune au sein du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret

Après vote à bulletins secrets, les membres du Conseil Municipal, à 14 voix pour, désignent Monsieur Romuald GENTY, délégué titulaire, et Madame Martine BAUDOIN, déléguée suppléante, au sein du Comité syndical du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

2017/09 – Zonage ZSCN (Zones Soumises à Contraintes Naturelles) : avis sur le maintien de la commune dans le projet

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande le maintien de la commune de Mézières-lez-Cléry dans le projet de zonage ZSCN et la mobilisation de tous les acteurs économiques, politiques et sociaux, pour appuyer cette requête.

2017/10 – Demandes de subvention à l'Etat et à la Région (via le Pays Sologne Val Sud) pour la création d'une rampe d'accessibilité pour handicapés à la BCD dans le cadre du fonds d'investissement local et modalités de financement

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte l'opération, et autorise Madame le Maire à demander une subvention à la Région (via le Pays Sologne Val Sud), ainsi qu'à l'État ; il arrête les modalités de financement comme suit :

- montant HT des travaux : 6 740 €
- subvention de la Région (30 %) : 2 022 €
- subvention de l'Etat (20 %) : 1 348 €
- fonds propres / autofinancement (50 %) : 3 370 €

Fait à Mézières-lez-Cléry, le 15 mars 2017

Le Secrétaire de séance,

Romuald GENTY



Le Maire,

Danielle COROLEUR



Affiché le ... 16 MARS 2017

Retiré le